

## RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

### Généralités :

L'Ecurie DEFI RACING en partenariat avec le CCAS de Decazeville au profit de la Ligue Contre le Cancer organise le samedi 18 octobre 2025 la manifestation dénommée « 1<sup>ère</sup> Balade du Cœur, Les Rosa'lies », randonnée pour voitures majoritairement âgées de plus de 20 Ans sportives et de prestige toutes catégories et toutes marques confondues, sur un parcours secret basé sur la navigation routière au road-book (carnet de route).

Le nombre de véhicules est limité à 120.

### Secrétariat :

ECURIE DEFI RACING  
Monsieur Yves SANHES  
2 Chemin du Cauffour, Saint Cyprien sur Dourdou  
12320 CONQUES en Rouergue  
e-mail : [yves.sanhes@orange.fr](mailto:yves.sanhes@orange.fr)

### Programme :

Clôture des engagements : **dimanche 12 octobre 2025 minuit**,  
Le prix de l'engagement est de **70 € pour un équipage de 2 personnes**.  
Personne supplémentaire **20 €**. Enfant (moins de 12 ans) **12 €**.

Les concurrents ne se présentant pas au départ ne pourront pas exiger le remboursement du montant versé.

Pour tout désistement survenant moins de 8 jours avant l'épreuve, l'association retiendra 20€, pour frais de gestion et repas.

### Samedi 18 octobre 2025 :

- à partir de 13h30, accueil et collation, espace du Laminoir Ave du 10 Aout à Decazeville (12)
- de 13h30 à 13h59 : vérifications administratives
- à 14h00 : départ de la 1<sup>ère</sup> voiture pour un parcours Total de 133 km au road-book
- 16h30 : Halte village d'accueil
- 17h00 : départ de la 2<sup>ème</sup> étape
- 18h30 : arrivée finale à Decazeville.
- Apéritif et Repas convivial avec animation.

### Application du règlement et du code de bonne conduite :

- respecter scrupuleusement le code de la Route tout au long de la manifestation et en particulier la législation eu égard à la vitesse et à l'alcoolémie.
- respecter les organisateurs, les autres concurrents et les usagers de la route ainsi que les riverains des différentes communes traversées.
- s'engager à présenter un véhicule en conformité avec la réglementation en vigueur (contrôle technique et attestation d'assurance en règle).

Tout comportement dangereux ou inamical, contraire à l'esprit de cette manifestation, sera sanctionné par l'exclusion immédiate de l'équipage par les véhicules d'encadrement.

**La participation à cette sortie n'accorde aucune priorité vis-à-vis des autres usagers de la route.**

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification au présent règlement, au programme de la manifestation ainsi que de l'annuler en partie ou en totalité si les circonstances l'exigent et de refuser des équipages qui ne correspondraient pas à la philosophie de l'épreuve.

M. Yves SANHES  
président Ecurie DEFI RACING

